

COMPTE-RENDU DU CTL DU 17 NOVEMBRE 2020

- NRP (SGC Briançon, SIP, Briançon, SIE Embrun, MSAP)

- Questions diverses

Le CTL, boycotté en 1ère convocation par l'ensemble des OS, s'est tenu en audio ce mardi 17/11/20. Nous regrettons le format audio des instances car il restreint les échanges et les prises de parole des OS. Malheureusement, le contexte actuel ne nous permet pas les réunions à + de 6 personnes.

La CFDT Finances 05 a demandé à la Direction de déployer l'application « go to meeting » afin que les instances futures se tiennent en visio. Cela ne vaut pas le présentiel mais c'est tout de même + satisfaisant que l'audio.

Le CTL s'est ouvert par la lecture des déclarations de chaque OS. Notre déclaration, dans laquelle nous attaquons le Directeur sur sa définition du « RESPECT » est à retrouver à la fin de ce compte-rendu.

FERMETURE DE LA TRESORERIE DE L'ARGENTIERE AU 1ER JANVIER 2021

La fermeture de la Trésorerie de l'Argentière au 1^{er} janvier 2021 entraîne la création du Service de Gestion Comptable (SGC) de Briançon et la nomination d'un(e) Conseiller(e) aux Décideurs Locaux (CDL) sur le périmètre du SGC.

↪ **Les élus CFDT 05 ont dénoncé le manque de considération de la Direction envers la comptable de l'Argentière :**

La comptable de l'Argentière, dont le poste est supprimé au 1^{er} janvier, va se voir confier des « missions importantes » dicit le responsable du PGP qui refuse que le rôle de la comptable soit qualifié de « bouche-trou ». Ce sera pourtant bel et bien la réalité ! Elle viendra « en appui », jusqu'au 31/08/2021, au chef du SGC de Briançon et au CDL.

Donc un petit peu de ci, un petit peu de ça, constituerait des « missions importantes » ?????? Et à partir du 1^{er} septembre, c'est le flou total. Advienne que pourra ! La Direction étant à ce jour incapable de lui assurer une place dans le Département !

↪ **Les élus CFDT 05 ont dénoncé la méthode de recrutement du CDL :**

La règle veut que le CDL soit choisi au profil par le Directeur parmi les comptables du département dont le poste est supprimé (la comptable de l'Argentière par exemple!!!), puis parmi les cadres (comptables ou administratifs) du département qui remplissent les critères.

Mais notre Direction s'affranchit des règles ! Par bonté pour la comptable et sous prétexte de sa jeunesse, le Directeur n'a pas souhaité l'envoyer au casse-pipe dans ce nouveau métier. Elle est « trop jeune pour face aux élus ». Il a préféré choisir « un cadre qui connaisse bien le métier et expérimenté pour prendre la température ». Merci du cadeau !

Il affirme avoir étudié la situation des cadres A du département pouvant répondre aux critères. C'est FAUX ! Nous avons dénoncé le manque d'objectivité et l'obscurité du recrutement. Nous savons que certains cadres A ont été écartés d'office alors même qu'ils correspondaient parfaitement au profil. Au lieu de ça, le Directeur a préféré nommer le comptable de St Jean St Nicolas au poste de CDL bien que les fonctions sont incompatibles !

↪ **Les élus CFDT 05 ont dénoncé le non respect des règles RH pour la nomination du CDL :**

La fiche de poste du CDL établie par la Centrale indique clairement que le « CDL est déchargé de toute tâche de gestion ». Les fonctions de comptable de St Jean St Nicolas (et de 2 agences comptables de surcroît!) sont donc incompatibles avec celles de CDL.

Par ailleurs les notes relatives au métier de CDL précisent que « la résidence administrative du CDL sera celle de son lieu d'exercice principal de ses fonctions, et ne saurait-être celle du siège de la DDFIP ». Autrement dit le CDL ne pourra pas prétendre au frais de déplacement pour l'exercice de ses missions dans le nord du département.

Les élus CFDT 05 ont demandé au Directeur de préciser en CTL quel sera le statut (comptable ou CDL ?), la paye (comptable ou CDL?), la résidence administrative ??? Mais le Directeur nous a poliment renvoyés dans nos foyers refusant de communiquer à ce sujet. Comme d'habitude, nous serons « informés en temps voulu » une fois que tout sera ficelé !

Nous souhaitons donc bon courage à l'heureux élu qui essuiera les plâtres !

↪ **Les élus CFDT 05 ont demandé que la situation de la collègue actuellement ALD à l'Argentière soit précisée :**

La contrôleur, arrivée en septembre 2020 et affectée ALD sur le poste de l'Argentière sera affectée en surnombre au 1^{er} janvier prochain au SGC de Briançon.

Elle sera également maintenue ALD en surnombre à compter du 1^{er} septembre 2021 si le mouvement local ne lui permet pas d'obtenir une affectation à Briançon. Elle pourra par ailleurs prétendre à la prime de restructuration,

CREATION DU SIP DE BRIANCON ET DU SIE D'EMBRUN

La Direction a gentilement fait coller les postes à implanter sur chacun des sites pour satisfaire les vœux d'affectation des agents !

SIE EMBRUN : 1A+, 1A, 10 B, 6C. Avec perte d'1 emploi au profit du SIP de Briançon, et 1 poste C vacant !

SIP BRIANCON : 1 A+, 1A, 11B , 6C . Avec 1 poste B vacant qui sera pourvu par l'arrivée d'un stagiaire en avril 2021

Les collègues qui changeront de résidence auront droit pour maigre consolation à la prime de restructuration, bien loin des 30 000€ annoncés par notre Directeur sur D'ICI.

↪ **Les élus CFDT 05 ont demandé que la situation des postes A supprimés soit précisée :**

Les 2 postes d'adjoints (1A au SIP d'Embrun actuellement non pourvu et 1A au SIE de Briançon) sont supprimés au 1^{er} janvier 2021 et reversés en cadre A tout emploi ALD.

L'adjointe du SIE de Briançon viendra renforcer le SGC de Briançon jusqu'31 août 2021. Et à partir du 1^{er} septembre, c'est une fois de plus, le flou total. Nous avons bien compris que la Direction espère fortement que l'adjoint actuel de la trésorerie de Briançon libère son poste au 1^{er} septembre...

ACCUEILS DE PROXIMITE – STRUCTURES France Services

Au 1^{er} janvier 2021, 6 structures seront implantées : Serres, Rosan, Chorges, Le Monétier, Vallouise-Pelvoux et L'Argentière, avec accueil (physique ou visio) sur RDV par les agents des SIP.

Appel de candidatures pour le vivier des animateurs France Service : une seule candidature a été formulée et ne sera peut-être jamais exploitée car à ce jour tous les postes d'animateur France services sont pourvus.

QUESTIONS DIVERSES

RECRUTEMENT PACTE :

L'agent recruté prendra ses fonctions le 1^{er} décembre 2020 à la trésorerie de Briançon.

RECRUTEMENT CONTRACTUEL :

L'agent recruté prendra ses fonctions courant décembre à la TP de Gap.

TRESORERIE DE LARAGNE :

L'appel de candidature pour le chef de poste au 1^{er} décembre a été un échec. Aucune candidature reçue ! Lionel Marchand assurera donc l'intérim jusqu'au prochain mouvement national des IDIV comptables.

INTERIM DU SIP DE BRIANCON :

Patrick Desbiolles assurera l'intérim du SIP de Briançon à compter du 30/12/2020 en plus de ses fonctions au SIE de Gap. Il quittera le SIE de GAP à l'arrivée de son successeur au mouvement national des postes C1 et cessera l'intérim de Briançon à l'issue des résultats du mouvement C2.

DESAMIANTAGE DE LA CITE DESMICHELIS:

La Direction espère que la procédure du marché de maîtrise d'oeuvre sera prochainement définie pour envisager une visite des services en début d'année 2021.

COVID :

Les élus CFDT 05 ont demandé à avoir un point de situation des cas positifs au covid, au sein de nos services, depuis le début de la pandémie.

Les données nous seront communiquées lors du CHSCT du 27/11 prochain.

TELETRAVAIL :

A la demande de l'intersyndicale, un point de situation sur le télétravail a été fait.

Au 20/11/2020, 81 agents seront équipés d'un poste de télétravail, dont 40 en télétravail « covid ». La priorité a été donnée aux agents présentant une pathologie ou travaillant à plusieurs dans un bureau.

Les demandes non satisfaites à ce jour, le seront début décembre avec une dotation supplémentaire attendue de 26 PC. Ce qui portera le nombre de télétravailleurs aux alentours des 40 % annoncés par le DG.

Vos représentants CFDT Finances Publiques 05 en CTL:
Laëtitia LAVIEILLE & Williams ABEILLE



HAUTES-ALPES

DECLARATION LIMINAIRE AU CTL DU 17 NOVEMBRE 2020

Monsieur le Président,

Malgré les multiples interventions des organisations syndicales, tant au niveau du DG qu'au niveau local, vous n'avez pour objectif que de décliner les décisions nationales visant à poursuivre et maintenir le rythme des restructurations au détriment des agents et des usagers.

Lors de notre intervention de boycott du CTL en 1^{ere} convocation, vous avez invoqué "le **RESPECT** des agents" comme motif du maintien des restructurations au 1^{er} janvier 2021. Une fois encore, force est de constater que nous n'avons pas la même notion du **RESPECT**.

Lors du dernier CTL du 15/9, les élus CFDT Finances 05 vous alertaient sur le fait qu'au 15/9 vous n'aviez toujours pas communiqué sur votre projet de NRP, alors que d'autres DDFIP l'avaient fait.

Le **RESPECT** aurait été d'informer les agents le plus tôt possible de votre projet, et ne pas attendre fin octobre, leur imposant 3 semaines de réflexion pour émettre des vœux "forcés" quant à leur situation au 1^{er} janvier prochain.

Vous maintenez les restructurations du SIP/SIE de Briançon alors même que les agents et adjoints se retrouvent sans chef de poste. Le **RESPECT** aurait été un statu quo dans l'attente de l'installation d'un nouveau chef de poste.

Par ailleurs, vous allez laisser les agents dans une angoisse supplémentaire pendant la période transitoire de 8 mois, du 1^{er} janvier au 31 août 2021. Alors que le **RESPECT** aurait été d'organiser un mouvement local spécial "NRP", possibilité donnée aux Directions locales mais dont vous vous moquez.

S'agissant de la Comptable de L'Argentière dont le poste est supprimé, le **RESPECT** aurait été de la positionner en tant que Conseillère aux Décideurs Locaux (CDL) et a minima de la rassurer et lui assurer une position stable au 1^{er} janvier 2021.

Au lieu de cela, vous préférez nommer le chef de poste de St-Jean St-Nicolas en tant qu CDL rattaché au SGC de Briançon. Une fois de plus, le élus CFDT Finances 05 remarquent que vous vous affranchissez des règles RH lorsque cela satisfait vos petits arrangements. Une fois de plus vous aller créer une situation « bâtarde » dont il faudra gérer les conséquences alors que vous serez partis. Une fois de plus, vous agissez en catimini pour le recrutement. Vous n'avez fait aucun appel de candidature, alors qu'en local d'autres collègues auraient été aussi compétents et motivés !

Mais le **RESPECT** des règles n'est pas votre leitmotiv Monsieur le Président.

Enfin, compte-tenu du contexte sanitaire actuel que connaît la France, et surtout notre département, le fait d'envisager des déménagements et des regroupements de services dans la période est un non-sens. Le **RESPECT** aurait été a minima de différer les restructurations.

Pour les élus CFDT Finances 05, la priorité n'est pas l'avancement coûte que coûte des réformes, mais la protection des agents et le service rendu aux usagers.

Pour les élus CFDT Finances 05, le bon sens, l'intelligence et le **RESPECT** des agents et des usagers doivent prévaloir sur la déclinaison des décisions nationales et n'interdisent pas des décisions locales plus favorables à tous.

A retourner à la **CFDT 05** – Williams ABEILLE
Trésorerie d'Embrun, Bd Pasteur – 05200 EMBRUN
ou par mail cfdt.ddfip05@dgfip.fiances.gouv.fr



Le (la) soussigné(e) souhaite :
- prendre contact avec la CFDT
- adhérer à la CFDT
- recevoir les infos CFDT sur sa boîte mail
Nom, Prénom, date et signature :